AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 21-5-69 933796

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION DES PAYS DE LA LOIRE ANGERS

(MAINE & LOIRE, LOIRE-ATLANTIQUE, SARTHE, VENDÉE, MAYENNE) DEUX-SEVRES - VIENNE

Tél. 88-30-34
88-06-15
Poste 571

ABONNEMENT ANNUEL
25 Frs

Régisseur de recettes de la D. D. A. - Protection des Végétaux - Cité Administrative, rue Dupetit-Thouars - ANGERS

C. C. P. Nantes 86-04-02

SUPPLEMENT N° 1 au BULLETIN N° 105 de MAI 1969

SUPPLEMENT N° 2 au BULLETIN N° 105 de MAI 1969

AVERTISSEMENTS -

ARBRES FRUITIERS

TAVELURE DU POIRIER - Les ascospores sont moins nombreuses, mais des contaminations primaires peuvent encore se produire. Des taches, localement nombreuses, sont apparues. La végétation continue de s'accroître et les pluies actuelles ont localement éliminé le traitement conseillé dans les notes des 6 et 7 Mai.

Par conséquent, dans les vergers des Départements des Deux-Sèvres, y compris la région de la Gâtine, de la Loire Atlantique, du Maine-et-Loire, de la Mayenne, de la Sarthe, de la Vendée et de la Vienne, il y a lieu d'effectuer une nouvelle application immédiate. Dans les vergers où aucune pluie ne s'est produite, repousser ce traitement aux premiers jours de la semaine du 19 au 25 Mai.

TAVELURE DU POMMIER- Les conditions sont identiques à celles qui existent pour la tavelure du poirier et dans les vergers des Deux-Sèvres, de la Loire Atlantique, du Maine-et-Loire, de la Mayenne, de la Sarthe, de la Vendée, de la Vienne, il y a également lieu d'effectuer un traitement immédiat. Dans les vergers où aucune pluie ne s'est produite, repousser ce traitement aux premiers jours de la semaine du 19 au 25 Mai.

Dans la région de la Gâtine dans les Deux-Sèvres, des taches, localement très nombreuses, sont apparues; d'autres doivent apparaître vers le 25 Mai. Un nouveau traitement doit être exécuté immédiatement sur toutes les variétés cultivées en forme basse et sur la variété Reinette Clochard cultivée en forme haute tige.

CARPOCAPSE DES POMMES ET DES POIRES - Le vol est commencé dans plusieurs régions. Il est cependant trop tôt pour intervenir.

INFORMATIONS

OIDIUM DU POMMIER - Les manifestations de l'Oïdium sont de plus en plus nombreuses. Sur les variétés sensibles, profiter du traitement anti-tavelure pour assurer la protection contre l'oïdium.

ARAIGNEE ROUGE - Les pullulations sont importantes dans certains vergers mal protégés. En cas de nécessité, intervenir de toute urgence.

PSYLLE DU POIRIER - Ce parasite a repris son activité. Dans les vergers de poirier où sa présence a été observée en 1968, il y a lieu d'intervenir dès maintenant. Il est rappelé que les vergers attaqués en 1968 peuvent porter sur les bois une fumagine noire.

..../...

Imprimerie de la Station d'Angers - Directeur-Gérant : L. BOUYX

....

AVERTISSEMENTS

VIGNE

MILDIOU - Les premières taches sont également apparues dans les vignobles autres que ceux de Loire Atlantique et de Muscadet de Maine-et-Loire. En conséquence:

- dans les vignobles de Maine et Loire autres que ceux de Muscadet, de la Vendée, des Deux-Sèvres, de la Sarthe, de la Vienne (sauf le vignoble de Neuville-de-Poitou), il y a lieu d'effectuer un premier traitement dans le milieu de la semaine du 19 au 25 Mai.
- dans le vignoble de Loire Atlantique et de Muscadet de Maine et Loire, de nouveaux foyers ont été découverts. Réaliser d'urgence le traitement conseillé dans la note du 13 Mai.
- dans le vignoble du Haut-Poitou (Neuville-de-Poitou), le traitement conseillé contre le Black-rot dans la note du 13 Mai sera actif contre le mildiou. Il y a donc lieu de le terminer de toute urgence et de l'exécuter très soigneusement.

Supprimer les pousses basses et assurer l'écoulement de l'eau.

VERS DE LA GRAPPE - Des pontes ont été déposées, il est cependant encore trop tôt pour intervenir.

INFORMATIONS -

OIDIUM - Les premiers foyers sont apparus. Sur les cépages sensibles, on pourra profiter d'une belle journée pour effectuer une application en poudrage. Eventuellement ajouter un produit homologué à la bouillie anti-mildiou.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux:

J. DIXMERAS

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles:

R. GEOFFRION - J. BOUCHET.

TIRAGE DU 16 MAI 1969.